

EN DIRECT DE LA MAIRIE

VŒUX 2022 : En raison des mesures édictées par le Gouvernement, la cérémonie des vœux de Val d'Erdre-Auxence, initialement prévue en janvier, est annulée. Les réalisations et projets à venir vous seront présentés prochainement sur le site internet www.val-erdre-auxence.fr

ÉTAT CIVIL :

Naissances : Le Louroux-Béconnais : Le 19 décembre : Romy BOURDAIS MAINGOT

Le 24 décembre : Eden LEROUILLE

Le 25 décembre : Marceau DESLANDES

Décès : Le Louroux-Béconnais : Le 19 décembre Yvonne COUTURIER, veuve LESCARRET, Le Chillon, 80 ans.

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2006 (âgés de 16 ans) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile avant fin mars 2022. Pour cela, ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La présence du jeune est obligatoire.

URBANISME : La publication d'une demande d'urbanisme est obligatoire dès sa réception en mairie et ne fait pas office d'accord.

Le Louroux-Béconnais :

- BORE Roxane, 1 B route des Foresteries, clôture, terrasse, cabanon de jardin ;
- SCCV La Forge, 16 rue de la Pouèze, division en vue de construire ;
- DINH Hoang Quoc, 21 bis rue d'Ingrandes, pose d'une clôture sur muret ;
- GRIMAULT Alexandre, La Prée, projet d'un logement de fonction ;
- CLEMENCEAU Solène, 25 rue de la Pouèze, construction d'une maison individuelle ;
- SCCV La Forge, 2 et 4 impasse de la Concorde, construction de 2 maisons individuelles ;
- Maine-et-Loire Habitat, Les Fresries II (Ilot A), construction de 6 logements individuels ;

Villemoisan : DERVAUX-TRINH Marie-Astrid, 2 rue de l'Auxence, construction d'une piscine.

COVID-19 – POINT DE SITUATION :

Vaccination : Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus. La vaccination est également ouverte à tous les enfants de 5 à 11 ans.

Pass sanitaire : Le pass sanitaire est demandé à toutes les personnes âgées de plus de 12 ans pour accéder aux différents établissements et équipements concernés. À compter du 15 janvier 2022, les personnes de plus de 18 ans devront justifier d'un rappel vaccinal, dès 3 mois après leur dernière injection ou infection, pour que leur pass sanitaire soit prolongé. Cette règle s'applique pour les plus de 65 ans depuis le 15 décembre 2021. Un projet de loi sera soumis au Parlement pour transformer le « pass sanitaire » en « pass vaccinal » à compter du 15 janvier.

Port du masque :

- Le port du masque est obligatoire dans tous les établissements recevant du public soumis au pass sanitaire, pour toutes les personnes de 11 ans et plus jusqu'au 31 janvier 2022 inclus. Sur la commune, l'ensemble des salles communales et des salles de sport sont concernées par cette mesure.
- En extérieur, le port du masque est obligatoire dans les espaces publics caractérisés par une forte concentration de personnes dès lors que la distanciation physique ne peut être respectée (marchés, aux abords des établissements scolaires et extrascolaires aux heures d'entrée et de sortie, etc.). Le port du masque est également obligatoire dans les centres-villes d'Angers, Cholet, Saumur et Segré-en-Anjou-Bleu ainsi que dans les rues piétonnes et espaces piétons de l'ensemble des communes du département.

Milieu professionnel : Depuis le 3 janvier, le recours au télétravail est rendu obligatoire pour tous les salariés pour lesquels il est possible, à raison de trois jours minimum par semaine et quatre jours quand cela est possible.

Rassemblements et loisirs : Depuis le 3 janvier et pour 3 semaines :

- Les jauges sont rétablies pour les grands événements : 2000 personnes en intérieur, 5000 personnes en extérieur.
- Les concerts debout sont interdits.
- Dans les cafés et les bars, la consommation debout est interdite.

- Jusqu'au 24 janvier inclus, les discothèques ont interdiction d'accueillir du public. Cette interdiction s'applique jusqu'à la même date aux activités de danse dans les établissements recevant du public, tels les restaurants ou les bars.

Pour en savoir plus : www.val-erdre-auxence.fr/actualites/covid-19-les-mesures-locales-en-vigueur/

CONSEIL MUNICIPAL : Le Conseil Municipal de Val d'Erdre-Auxence se réunira en séance ordinaire le mercredi 19 janvier à 19h, Salle Yves Huchet sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais. Pour faciliter l'accès à l'information, les habitants qui le souhaitent peuvent assister à la séance. Les débats du conseil municipal sont ouverts à tous mais le public doit s'abstenir de toute intervention ou de toute manifestation. Le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires.

SYNDICAT D'EAU DE L'ANJOU : Depuis le 1^{er} janvier 2022, la gestion de l'eau potable pour la commune déléguée de La Cornuaille est transférée au Syndicat d'Eau de l'Anjou. Une facture de solde de l'année 2021 vient finaliser votre relation avec la société SAUR. En cas de difficulté de paiement ou de questions sur cette facture en particulier, vous devez contacter la SAUR au numéro inscrit sur votre facture. L'ensemble des usagers de l'eau potable de Val d'Erdre-Auxence est désormais géré par la régie du Syndicat d'Eau de l'Anjou. Pour toute demande (contrats, volumes facturés, fuites, nouveaux branchements...): Service clientèle du Syndicat d'Eau de l'Anjou - Du lundi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h (16h30 le vendredi) au 02 41 34 40 00 ou contactregiesea@syndicat-eau-anjou.fr. 12 rue Joseph Fourier à Beaucouzé, avec ou sans rendez-vous. www.syndicat-eau-anjou.fr

NOUVEAU SYNDICAT DE DECHETS - 3RD'ANJOU : L'activité du service public continue avec les 3RD'Anjou, Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets en Anjou. Créé conjointement entre les quatre syndicats, les 3RD'Anjou assurent depuis le 1^{er} janvier 2022, la continuité du service de collecte et de traitement des déchets sur le périmètre des 3 Communautés de Communes : Anjou Loir et Sarthe, Loire Layon Aubance et Vallées du Haut-Anjou. Le siège social est à Tiercé à la Maison Intercommunale, 103 rue Charles Darwin. Deux autres pôles de proximité sont situés à Beaulieu-sur-Layon et au Louroux-Béconnais (2 rue d'Angers) ; vous pouvez vous y présenter pour toutes vos démarches courantes (signaler un emménagement/déménagement, poser une question relative à la collecte, etc.). **Un unique numéro pour joindre les 3RD'Anjou : 02 41 59 61 73.** Retrouvez toute l'actualité sur le site : www.3rdanjou.fr

- Calendrier de collecte des déchets 2022 : Suite à une erreur des prestataires en charge de l'impression et de l'envoi des factures et des calendriers, certains usagers de Val d'Erdre-Auxence n'ont pas reçu le bon calendrier de collecte des déchets 2022. Une solution est recherchée pour que les bons calendriers puissent être renvoyés. Dans cette attente, merci de noter qu'il n'y a pas de changement de jour ou de semaine de collecte par rapport à 2021. Vous pouvez aussi télécharger votre calendrier sur www.val-erdre-auxence.fr/3rdanjou/

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : Les inscriptions pour le concours des maisons fleuries 2022 sont ouvertes. Le règlement ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles sur www.val-erdre-auxence.fr/maisons-fleuries/ ou auprès de vos mairies. Les habitants de Val d'Erdre-Auxence qui souhaitent y participer devront s'inscrire en mairie avant le 1^{er} février.

JOURNEE CITOYENNE : Le Conseil Municipal souhaite organiser une journée citoyenne le dimanche 20 mars 2022. L'objectif étant de partager et d'échanger, nous comptons sur les idées et la présence des jeunes et des moins jeunes habitants de Val d'Erdre-Auxence. Afin de préparer au mieux cet événement, nous proposons aux citoyens intéressés de se réunir le mardi 11 janvier à la Maison commune de loisirs (La Cornuaille), le mercredi 12 janvier à la salle Yves Huchet (Le Louroux-Béconnais) ou le jeudi 13 janvier à la salle de l'Auxence à 18h30. La présentation du pass sanitaire et le port du masque seront obligatoires.

ECOLE PRIMAIRE NOËL PINOT : Matinée portes ouvertes le samedi 15 janvier de 9h à 11h (voir flyer ci-après). Venez découvrir l'école et la vie des classes et échanger avec l'équipe enseignante et la directrice. L'occasion également si vous le souhaitez de procéder à l'inscription de votre enfant pour la rentrée 2022. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 02 41 77 43 78 ou par mail ecole.noelpinot@gmail.com. Visite organisée dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique ; port du masque obligatoire selon protocole sanitaire en vigueur.

ECOLE MATERNELLE RENE GOSCINNY : En raison du contexte sanitaire, la porte ouverte de l'école maternelle René Goscinny, initialement prévue le 22 janvier, est reportée. La date vous sera communiquée ultérieurement : probablement fin mars, début avril. En attendant de pouvoir vous rencontrer dans de meilleures conditions sanitaires, toute l'équipe de l'école maternelle vous souhaite une excellente année 2022.

TRANSPORT SOLIDAIRE : Le service de transport solidaire de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, porté par le CIAS, informe tous les bénéficiaires de Val d'Erdre-Auxence que le renouvellement de votre adhésion 2022 s'effectuera à votre domicile, avec une prise de rendez-vous à votre convenance. Vos interlocuteurs seront : Mesdames CLOAREC et CHATELAIS pour Le Louroux-Béconnais et La Cornuaille ; Madame DROMARD pour Villemoisin.

CCAS : L'opération « bons d'achat » destinée aux séniors de plus de 72 ans a rencontré un vif succès. Pour les personnes désireuses de bénéficier de ces bons, il est encore temps de venir les retirer à l'accueil de votre Mairie déléguée (sur

présentation d'une pièce d'identité). Pour rappel, ces bons peuvent être consommés selon vos envies dans tous les commerces de Val d'Erdre-Auxence exclusivement, **avant le 31 janvier 2022**. Si vous rencontrez un problème de mobilité pour le retrait, vous pouvez contacter : Le Louroux-Béconnais : Mireille POILANE au 02 72 88 15 46 - La Cornuaille : Marie-Luce BE RTAUD au 06 38 05 28 08 - Villemoisais : Jean-Marie JOURDAN au 07 87 58 37 71.

PLUVIOMETRIE : 100 mm en décembre 2021. Total de l'année 2021 : 810 mm et 117 jours de pluie.

ASSOCIATIONS

FAMILLES RURALES LE LOUROUX-BECONNAIS ET LA CORNUAILLE : Les séances de cinéma en janvier. www.baladimages.fr

- Mercredi 26 janvier à 14h30 « Encanto, la fantastique famille Madrigal », Espace culturel l'Argerie (Le Louroux-Béconnais)
- Mercredi 26 janvier à 20h30 « Adieu Monsieur Haffmann », Espace culturel l'Argerie (Le Louroux-Béconnais)
- Samedi 29 janvier à 20h30 « En attendant Bojangles », Théâtre (La Cornuaille)
- Dimanche 30 janvier à 15h « Tous en scène 2 », Théâtre (La Cornuaille)

Tarifs : enfants (14 ans inclus) adhérents Familles Rurales 3€, non-adhérents 4€ ; adultes adhérents Familles Rurales, demandeurs d'emploi et étudiants 4,50€, non-adhérents 5,50€. Port du masque et pass sanitaire obligatoires.

CLUB DES JOYEUX :

- Club le mardi 11 janvier, salle Jeanne Guillot.
- Assemblée générale le mardi 18 janvier à 14h, salle Jeanne Guillot. Renouvellement de l'adhésion (10€) et galette.
- Spectacle « Celtes de tous pays » avec des chants de marins le mardi 22 février à Baugé. 33€/personne. Inscription avant le 31 janvier auprès de Rolande TARREAU au 02 41 48 00 40.
- Préinscription pour les journées départementales : bowling à Beaucozé, pétanque à Montjean et boule de fort à Baugé auprès de Rolande TARREAU au 02 41 48 00 40 ou Marcelle BELOUIN au 02 41 77 06 11.

AFN FNACA LE LOUROUX-BECONNAIS : En raison des conditions sanitaires défavorables, le traditionnel partage de la galette, qui était prévu le mercredi 12 janvier prochain, est annulé. Les cotisations pour l'année 2022 devront être réglées avant le 15 janvier auprès de Camille DELIEN ou Joseph FIAT (20€ pour les adhérents ; 7€ pour les sympathisants).

L'ÉCHAPPEE BELLE : « Les Habits neufs de l'Empereur » par la Compagnie Escalé le vendredi 21 janvier 2022 à 20h30, Espace culturel l'Argerie. Adaptation du conte de H.C. Andersen : « *Il y a très très longtemps, dans un pays très lointain, vivait un empereur très coquet. Se présentent un jour au royaume deux escrocs, ils disent pouvoir tisser le plus fabuleux des costumes : un tissu invisible pour les imbéciles !... Cette compagnie venue de Touraine nous propose un conte malicieux avec une réflexion sur le conformisme et la fièvre d'obéissance de l'être humain. Un spectacle de théâtre d'ombres et de marionnettes corporelles comme on n'en avait jamais vu !* » Théâtre gestuel, masques et ombres ; à partir de 7 ans. Gratuit. Réservation obligatoire au 02 41 39 14 84 ou reservation@lechappeebelle.org Événement organisé par l'Échappée Belle en partenariat avec la commune de Val d'Erdre-Auxence dans le cadre de la programmation Histoires de libertés.

APEL NOEL PINOT : L'APEL de l'école Noël Pinot organise sa prochaine collecte de papiers le samedi 15 janvier 2022 de 9h à 11h (voir flyer ci-après). Les collectes sont ouvertes à tous ! Vous pouvez déposer : publicités, journaux, magazines, papiers imprimés, manuels scolaires, cahiers, catalogues, annuaires, livres (non souillés et sans plastique). Si vous ne pouvez pas venir déposer, nous pouvons venir chercher les papiers chez vous. Pour la sécurité de tous, cette collecte sera organisée dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique. Renseignements : apel.noelpinot@gmail.com ou 06 17 07 56 75.

BIBLIOTHEQUE DU LOUROUX-BECONNAIS : Renouvellement des cotisations à partir du 4 janvier : 8€ par famille pour 2022.

DIVERS

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES – UDAF 49 : L'UDAF 49 vous accueille dans son service de médiation familiale sur Angers, Segré, Baugé et Saumur, si vous vivez des conflits familiaux. En particulier pour :

- Les parents en situation de rupture, de séparation ou de divorce.
- Les fratries en charge d'un parent âgé en perte d'autonomie ou en situation de handicap.
- Les jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille.
- Les parents en conflits et rupture de liens avec des adolescents.

- Les grands-parents qui souhaitent garder des liens avec leurs petits-enfants.
Fondée sur l'engagement volontaire des personnes, la médiation familiale vous permet de prendre ensemble des décisions, grâce à la reconnaissance des besoins de chacun et l'impartialité du médiateur. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 41 36 54 08 ou par mail mediation.familiale@udaf49.fr Plus d'informations : <http://www.udaf49.fr/mediation-familiale-angers>

PROCHAIN FLASH : le mercredi 19 janvier 2022

Dépôt des annonces : fm@val-erdre-auxence.fr / Date limite : le vendredi 14 janvier 2022



SAMEDI 8 JANVIER

9h00-12h00

REPAIR CAFE

Ensemble, donnons une seconde vie à vos objets cassés

Salle du Moulin de l'Auxence
(salle de la piscine)

VILLEMUISAN- VAL D'ERDRE-AUXENCE



pass COVID-19
sanitaire

- PARTICIPATION LIBRE
- 1^{er} SAMEDI DE CHAQUE MOIS

Renseignements : 02 41 35 05 86 (Foyer rural)

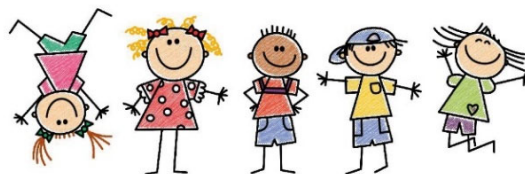
Repair Café Villemuisan » sur Facebook



PORTES OUVERTES

SAMEDI 15 JANVIER 2022
9H - 11H

Visite de l'école et des classes
Rencontre avec l'équipe enseignante
Inscription pour la rentrée 2022



1 Square Stéphane Grappelli 49370 Le Louroux-Béconnais
02.41.77.43.78 ecole.noelpinot@gmail.com
www.lelouroux-noelpinot.fr



COLLECTE DE PAPIERS

SAMEDI 15 JANVIER 2022

de 9h à 11h
à l'école

OUVERT A
TOUS !



Vous pouvez déposer vos
papiers imprimés, publicités,
journaux, magazines, manuels
scolaires, cahiers, catalogues,
livres, annuaires... sans film
plastique et sans souillure.

Les bénéfices de cette collecte permettront de financer des travaux de rénovation à l'école et l'achat de matériel pour les enfants.

1 square Stéphane Grappelli LE LOUROUX-BECONNAIS - VAL D'ERDRE-AUXENCE - Contact Apel 06.17.07.56.75